# POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

#### I. PREAMBULE

Le Cabinet d'avocats « INLAW », établi à 1348 Louvain-la-Neuve, rue de la Draisine 2/004, (ciaprès, « le Cabinet ») est soucieux de la protection de vos données à caractère personnel et s'engage à respecter les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel (données décrites ci-après) en vigueur en Belgique en ce compris le Règlement général relatif à la protection des données, 2016/679 (ci-après, « le RGPD »).

Dans ce souci de protection de vos données à caractère personnel, le Cabinet reste à votre disposition pour toutes questions ou remarques à ce sujet.

Le Cabinet assure un niveau adéquat de sécurité technique et organisationnelle de vos données à caractère personnel, en vue de vous prémunir de toute fuite de données, notamment la perte, la destruction, la divulgation publique, l'accès non autorisé ou tout usage abusif. Cependant, et si vous avez connaissance de l'existence d'une fuite de données, ou si vous en suspectez une, nous vous demandons de nous la signaler immédiatement.

#### II. A QUI S'ADRESSE CETTE DECLARATION?

Cette déclaration est destinée aux personnes physiques qui rentrent en contact avec nous, en ce compris celles qui :

- naviguent sur notre site internet (info@in-law.be);
- demandent des informations relatives aux services du Cabinet;
- sont les clients du Cabinet ;
- travaillent pour les clients du Cabinet, ou auprès de ses fournisseurs ;

Le Cabinet vous informe que vos données à caractère personnel seront utilisées conformément à la présente déclaration de protection de données à caractère personnel ainsi qu'aux dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée en vigueur en Belgique.

### III. QUELLES SONT LES DONNEES QUI SONT TRAITEES PAR LE CABINET ET D'OU PROVIENNENT-ELLES ?

Le Cabinet collecte les données à caractère personnel traitées par différents canaux. Soit directement auprès de vous-même, soit auprès d'une autorité judiciaire ou administrative, d'une partie adverse dans le cadre d'un litige ou d'une compagnie d'assurance intervenant dans la défense de vos intérêts (RC professionnelle, RC familiale, protection juridique, etc.), ou encore de toute autre partie intervenante (conseil technique, expert,...).

Certaines données à caractère personnel peuvent aussi être collectées valablement si elles sont divulguées publiquement ou si vous les avez-vous-même rendues accessibles publiquement sur les médias publics/sociaux notamment (tels que Facebook, LinkedIn, ...).

Les catégories de données à caractère personnel suivantes sont traitées :

- Les données d'identification : nom, prénom, nationalité, adresse privée, adresse e-mail, téléphone, sexe, date et lieu de naissance, état-civil, photographie d'identité, carte d'identité ;
- Les données appartenant à des catégories particulières de données (articles 9 et 10 du RGPD) : antécédents médicaux, maladie, handicap, jugement, données relatives aux condamnations pénales et à des infractions, ...;
- Les données bancaires : le numéro de compte bancaire, voire certains extraits de compte, l'avertissement extrait de rôle et la compositions de ménage, ou tous documents attestant de la situation financière ;
- Les données familiales ;
- Toutes autres données relatives au litige/au dossier confié au Cabinet nécessaires à sa gestion;

## IV. POURQUOI LE CABINET TRAITE-T-IL VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL?

Selon les données à caractère personnel collectées et traitées, les finalités diffèrent. Le Cabinet traite vos données :

- dans le cadre de l'aide juridique ;
- dans le cadre de la défense de vos intérêts ou de ceux de la personne morale ou physique pour laquelle vous intervenez ;
- dans le cadre de la réalisation des obligations contractuelles ou précontractuelles du Cabinet à votre égard ou à l'égard de la personne morale ou physique pour laquelle vous intervenez;
- pour établir la facturation ;
- pour assurer la défense du Cabinet dans le cadre d'un contentieux qui l'oppose à vous ;
- pour la vérification d'éventuels conflits d'intérêts.

### V. QUELLE EST LA BASE DE LICEITE DES TRAITEMENTS DU CABINET ?

En fonction de la finalité poursuivie, le Cabinet traite vos données à caractère personnel sur la base :

- des obligations légales lui incombant dans le cadre de ses activités. La loi lui impose de traiter de certaines données à caractère personnel. Il en va ainsi pour ses obligations comptables, sociales, administratives ou encore son devoir de défendre vos intérêts (art. 6, point c, du RGPD);
- de la défense de vos intérêts ou de ceux de la personne morale ou physique pour laquelle vous intervenez (art. 9, 1, point f, du RGPD) ;
- sur la base de ses obligations contractuelles ou précontractuelles à votre égard (art. 6, point b, du RGPD);
- sur la base de l'intérêt légitime du Cabinet, lorsqu'il doit conserver vos données pour introduire, exercer ou étayer une action en justice éventuelle (art. 6, point f, du RGPD) ;
- dans certains cas très particuliers, le Cabinet peut être amené à traiter vos données à caractère personnel sur la base de votre consentement (art. 6, point a, du RGPD).

## VI. AVEC QUI LE CABINET PARTAGE-T-IL VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL?

Tout partage de données à caractère personnel s'effectue dans les limites du secret professionnel, des règles déontologiques et du présent document.

Les données à caractère personnel énumérées ci-dessus sont accessibles aux personnes membres de l'équipe du Cabinet (avocats collaborateurs, avocats-stagiaires, secrétariat et éventuels stagiaires), à tout confrère intervenant comme collaborateur ou avocat spécialisé, ou tout conseil technique dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution des obligations du Cabinet.

Le Cabinet est susceptible de transmettre vos données à caractère personnel aux autorités judiciaires ou administratives ou auxiliaires de justice, ainsi qu'au Bureau d'Aide juridique dans le cadre de la défense de vos intérêts et dans la mesure nécessaire.

Le Cabinet est susceptible de transmettre vos données à caractère personnel aux parties adverses dans le cadre de la défende de vos intérêts et dans la mesure nécessaire.

Le Cabinet est susceptible de transmettre, le cas échéant, vos données à caractère personnel à des organismes bancaires ou d'assurance dans le cadre de la défense de vos intérêts dans la mesure nécessaire.

Le Cabinet est susceptible d'être amené à devoir transmettre les données à caractère personnel collectées aux autorités ou entités fixées par la loi, le décret ou toute disposition règlementaire qui est applicable.

Le Cabinet peut également partager certaines données à caractère personnel avec ses cocontractants, qualifiés de « sous-traitants » au sens de la législation, dans la mesure strictement nécessaire au fonctionnement d'applications ou systèmes de gestion informatisés ou non informatisés auxquels le Cabinet a souscrit.

La liste des sous-traitants, leur domaine d'activités, la finalité poursuivie et le cas échéant le pays dans lequel les données sont traitées et hébergées sont disponibles à première demande.

# VII. COMBIEN DE TEMPS LE CABINET GARDE-T-IL VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL?

Le Cabinet ne conservera pas les données à caractère personnel au-delà d'une période de 10 ans nécessaire pour répondre à ses obligations légales ou contractuelles (prescription fiscale, responsabilité professionnelle, loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces, etc).

Ce délai commence à courir dès la fin de la relation qui vous lie au Cabinet.

En cas de contentieux, les données à caractère personnel seront conservées au-delà des échéances indiquées ci-dessus à des fins de défenses en justice. Dans ce cas, la conservation des données pertinentes pourrait être prolongée dans toute mesure nécessaire à la gestion du contentieux.

## VIII. LE CABINET TRANSFERE-T-IL VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

Les transferts des données à caractère personnel vers un pays situé en dehors de l'Union européenne ne seront autorisés si et seulement si :

- la Commission européenne a rendu une décision accordant un niveau de protection adéquate et équivalente à celui prévu par la législation européenne, les données personnelles seront transférées sur ce fondement;
- le transfert est couvert par une mesure adéquate accordant un niveau de protection équivalent à celui prévu par la législation européenne, telle que les Clauses Standard de la Commission, le consentement ;

#### IX. QUELS SONT VOS DROITS?

Excepté si une disposition légale en vigueur en Belgique ne le permet pas, en ce compris le RGPD, ou si le secret professionnel s'y oppose, en vertu de la réglementation vous avez les droits suivants :

- le droit d'accès, en ce compris le droit de savoir si le Cabinet traite vos données à caractère personnel;
- le droit d'avoir une copie des données à caractère personnel traitées ;
- le droit de rectification des données à caractère personnel traitées ;
- le droit d'opposition des données à caractère personnel traitées ;
- le droit de limiter le traitement des données à caractère personnel traitées ;
- le droit à l'effacement des données à caractère personnel traitées ;
- le droit à la portabilité des données à caractère personnel traitées ;
- le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données à caractère personnel :
  - www.autoriteprotectiondonnees.be/
  - ° rue de la Presse, 35, à 1000 Bruxelles
  - ° téléphone : +32 (0)2 274 48 00
  - ° télécopie : + 32 (0)2 274 48 35
  - ° courriel: contact@apd-gba.be

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Cabinet à l'adresse e-mail info@in-law.be, ou par envoi postal à 1348 Louvain-la-Neuve, rue de la Draisine 2/004. Il vous sera répondu dans un délai d'un mois à dater de la réception de votre demande.

#### X. LA POLITIQUE DES COOKIES

Le Cabinet utilise des cookies sur son site internet. Un cookie est un code sous la forme d'un fichier stocké sur votre ordinateur. Lors d'une visite ultérieure sur son site internet, ces cookies peuvent alors être reconnus. Les cookies aident le Cabinet à améliorer son site, à faciliter votre navigation ou encore à analyser son audience.

Pour en savoir plus sur sa Politique en matière de Cookies, veuillez consulter son site internet, sous l'onglet « Cookies policy ». Vous pourrez alors consentir à tout ou partie des Cookies.

### XI. MODIFICATIONS

Le Cabinet peut à tout moment apporter, pour différentes raisons, des corrections, des compléments et des modifications à la présente déclaration de protection des données à caractère personnel et de la vie privée. La version la plus actuelle peut être consultée en permanence sur notre site internet www.in-law.be.